

TDR DE CONSULTANCE

PRESTATIONS DE SERVICES INTELLECTUELS

SUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

ref: PUI-CONS-FR285-002

Projet financé par le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

1. Généralités

Projet / Service / Département	[PHARE-u] Réalisation d'une étude technique environnementale Pôle des Urgences Internationales - Direction des Opérations Internationales
Objet de la mission	Appuyer la CRF dans l'intégration de solutions efficaces et durables pour la gestion des déchets dans les interventions d'urgence, tout en renforçant les capacités du secteur humanitaire sur ce thème.
Lieu de la mission	A distance, déplacements possibles dans les Délégations ou les Plateformes d'Intervention Régionales (PIR) de la CRF
Responsables de la mission	Mathieu Grenade, Référent RSO Environnement Julie Squercioni, Chargée de gestion contractuelle du Pôle des Urgences Internationales Aude Saintoyant, Responsable du Département Gestion des Risques de Catastrophes et Urgences
Date de début souhaitée	Au plus tôt
Date de fin souhaitée	12 septembre 2025
Date de remise des livrables	- 28 avril : Catalogue d'identification des typologies de déchets par intervention



	<ul style="list-style-type: none">- 21 juillet : SOP et manuel opérationnel CRF sur la gestion des déchets en urgence- 25 août : outils de sensibilisation et de formations- 12 septembre 2025 : rapport final
Durée de la mission	5,5 mois

2. Introduction

2.1 Contexte de la mission de consultance

Dans un monde où les crises humanitaires deviennent de plus en plus fréquentes, complexes et étendues, la gestion des déchets générés lors des opérations d'urgence constitue un enjeu primordial. Ces déchets, souvent mal pris en charge, peuvent exacerber les impacts environnementaux et sanitaires déjà critiques.

La Croix-Rouge française (CRF) s'engage activement à intégrer des pratiques écoresponsables dans toutes ses interventions, conformément à sa feuille de route environnementale 2024-2027, à ses engagements auprès du Humanitarian Climate and Environmental Charter et du Réseau Environnement Humanitaire (REH). Cette démarche s'inscrit dans une volonté globale de limiter l'empreinte écologique de l'aide humanitaire tout en respectant les populations et les écosystèmes locaux.

Afin de renforcer cette dynamique, la CRF souhaite recruter un.e consultant.e spécialisé.e dans la gestion des déchets en contexte d'urgence et de crise. Ce travail vise à structurer et à améliorer les pratiques actuelles à travers trois axes principaux :

- 1. Développement catalogue d'identification des typologies de déchets connus par intervention**
Cet outil permettra d'identifier rapidement les types et volumes de déchets générés lors des interventions, afin de faciliter leur gestion efficace et durable dès les premières phases de réponse.
- 2. Rédaction de procédures opérationnelles standard (SOP) et d'un manuel opérationnel sur la gestion des déchets en urgence adaptées aux outils de réponse de la Croix-Rouge française**
Les SOP serviront de cadre pratique pour les équipes sur le terrain, en garantissant des pratiques homogènes, respectueuses de l'environnement et adaptées aux spécificités des contextes de crise.
- 3. Élaboration de modules de formation basés sur le catalogue et le manuel opérationnel** produits.

L'objectif de cette consultation est d'élaborer un cadre opérationnel et des recommandations pratiques sur la gestion des déchets en contexte d'urgence. Ce travail ne sera pas spécifiquement



axé sur une zone géographique d'intervention de la CRF, mais se veut générique et adaptable à l'ensemble des contextes de réponse d'urgence. Ainsi, les recommandations qui en résulteront devront pouvoir être appliquées dans divers contextes, qu'il s'agisse d'interventions en milieu urbain, rural, en zone de conflit ou lors de catastrophes d'origine naturelle.

Elles devront également tenir compte des différences culturelles, des infrastructures disponibles, des réglementations locales et des ressources humaines et matérielles accessibles sur le terrain. L'approche adoptée vise donc à fournir un cadre flexible, qui puisse être ajusté en fonction des besoins et contraintes spécifiques à chaque intervention.

Les outils et matériels développés dans le cadre de ce projet pourront être partagés avec le secteur humanitaire dans son ensemble. Cette démarche collaborative contribuera à renforcer les capacités collectives des acteurs humanitaires pour une gestion des déchets plus efficace, durable et respectueuse des principes environnementaux.

Cette étude s'inscrit dans le projet Partenariat Humanitaire pour une Assistance et une Réponse d'urgence (PHARE-u), en partenariat avec le CDCS, décrit dans le chapitre suivant.

2.2 Aperçu du partenariat PHARE-u

Partenariat Humanitaire pour une Assistance et une Réponse d'urgence (PHARE-u)

Le projet PHARE-u, est un partenariat novateur entre la Croix-Rouge française (CRF) et le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (CDCS). Il vise à renforcer les capacités de réponse d'urgence de la CRF à l'international tout en améliorant la qualité et la rapidité de la prise en charge des populations affectées. Le projet propose cinq modalités d'intervention clés et finance également des activités de préparation à la réponse, le renforcement des capacités des équipes et en matériel, et couvre les coûts supports nécessaires à la mise en œuvre efficace des opérations ainsi que la prise en charge de ressources humaines dédiées aux urgences.

Durée du projet	Du 15/07/2024 au 30/09/2025
-----------------	---

La réalisation de cette étude technique est une activité prévue dans le cadre du projet PHARE-u, en lien avec le "R.3 Le pilotage du partenariat est fluide et tourné vers des **apprentissages communs**".

3. Objectifs général et spécifiques de la mission de consultance

3.1 Objectif général de la mission de consultance



Appuyer la CRF dans l'intégration de solutions efficaces et durables pour la gestion des déchets dans les interventions d'urgence, tout en renforçant les capacités du secteur humanitaire sur ce thème.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission de consultance

1. Identifier les différentes typologies et volumes de déchets produits lors de la mise en place des activités de réponse à l'urgence (épidémie, séisme, etc.) conduites par la CRF, recensées dans un catalogue.
2. Concevoir des procédures opérationnelles standards (SOP) et un manuel opérationnel CRF pour la gestion et le triage des déchets en urgence selon les typologies et scénarios de réponse identifiés, en s'appuyant sur les meilleures pratiques développées dans le secteur humanitaire.
3. Développer des outils de sensibilisation et de formations des acteurs de la CRF basés sur le catalogue et le manuel opérationnel de gestion des déchets en urgence. Ces outils seront diffusables auprès du secteur humanitaire (en particulier les équipes francophones).

5. Méthodologie de la mission de consultance

Il est attendu des consultant.e.s une proposition technique basée sur la méthodologie décrite ci-dessous. Les consultant.e.s sont libres de pouvoir proposer des ajustements à la méthodologie dans le but d'améliorer la qualité des résultats obtenus et l'efficacité de la réalisation de la mission, à condition que ces ajustements soient argumentés et garantissent l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'étude.

La méthodologie attendue pour cette étude est la suivante :

a) Phase de diagnostic

- Collecte de données sur les volumes et la nature des déchets générés connus selon la typologie et les modalités d'intervention d'urgence. Revue de la littérature existante en la matière produite par les organismes internationaux, scientifiques et acteurs du secteur humanitaire.

b) Phase de conception et de production

1. **Catalogue d'identification des typologies de déchets par intervention :**



- Identifier les typologies de déchets produits lors des différentes activités de réponse à l'urgence pour chaque scénario de catastrophe identifiés : épidémies, cyclone, séisme, éruption, inondations ou encore déplacement de populations.
 - Consolider les éléments identifiés dans un catalogue.
 - Intégrer les retours des parties prenantes pour finalisation.
2. **SOP et manuel opérationnel CRF sur la gestion des déchets en urgence**
- Rédiger des SOP pour la gestion et le triage des déchets produits en urgence pour chaque typologie de déchets, et pour chaque scénario de réponse d'urgence identifié.
 - Produire un manuel opérationnel CRF de gestion des déchets en urgence basé sur le catalogue, les SOP ainsi que les bonnes pratiques identifiées dans le secteur humanitaire.
 - Ce manuel vise à opérationnaliser le traitement des déchets produits par l'opération.

c) Phase de formation et de sensibilisation

- Élaboration de modules de formation basés sur le catalogue et le manuel opérationnel produits.
- Création de supports pédagogiques interactifs pour encourager l'engagement des participants.

d) Phase de suivi et évaluation

- Création d'un outil de collecte de données relatives à la production et la gestion des déchets en contexte d'urgence, à destination des équipes de réponse aux urgences.
- Suivi des actions de formation et de sensibilisation à travers des retours des participants et des évaluations post-formation.
- Documentation des bonnes pratiques et recommandations pour des actions futures.

6. Résultats attendus de la mission de consultance

- **Renforcement des capacités :**
 - Les différentes parties prenantes aux interventions d'urgence, sont formées et sensibilisées aux meilleures pratiques en gestion des déchets.
 - Des outils pédagogiques efficaces et adaptés sont disponibles et largement diffusés.
- **Optimisation des interventions :**
 - Les interventions humanitaires incluent systématiquement une composante gestion des déchets.



- Les déchets générés lors des interventions sont mesurés et gérés efficacement.
- **Réduction des impacts environnementaux et sanitaires :**
 - La gestion des déchets dans les interventions réduit les risques pour l'environnement et la santé publique.
 - Les SOP adaptées garantissent une approche standardisée et conforme aux normes internationales.
- **Documentation et partage des bonnes pratiques :**
 - Les enseignements tirés des actions menées sont documentés et accessibles pour des projets futurs.
 - Un rapport final synthétise les résultats obtenus et propose des recommandations concrètes.

7. Livrables attendus

Chaque livrable devra être transmis dans les délais indiqués par le calendrier fixé par la consultance et la CRF lors de la contractualisation. La CRF sera responsable de valider les livrables.

1. **Un catalogue d'identification des typologies de déchets par intervention.**

Le/la consultant.e devra consulter les Délégations et les Plateformes d'Intervention Régionales (PIR) de la CRF, la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), et les Sociétés Nationales Partenaires de la CRF durant la phase de construction de cet outil. Les retours des différents acteurs impliqués sur le terrain seront intégrés à la finalisation du catalogue pour finalisation.

Le/la consultant.e devra transmettre un catalogue pour validation au Pôle des Urgences Internationales de la CRF. Le catalogue comprendra une description des typologies possibles et volumes estimés de déchets produits lors des différentes activités de réponse aux catastrophes menées par la CRF (épidémies, cyclones, séisme, éruption, inondations ou encore déplacements de populations).

2. **Des procédures opérationnelles standard (SOP) pour la gestion des déchets en urgence**

Le/la consultant.e devra produire des SOP sur la gestion des déchets dans les réponses d'urgence pour chaque typologie de déchets et/ou scénario de réponse.

Le/la consultant.e devra transmettre les SOP pour validation au Pôle des Urgences Internationales de la CRF.



Sur la base de ces SOP, le/consultant.e produire un manuel opérationnel destiné aux équipes d'intervention d'urgence de la CRF, et notamment au sein des Délégations et les PIR.

3. **Modules de formation et supports de sensibilisation.**

Le/la consultant.e devra transmettre en amont les supports de présentation des outils produits (catalogue, SOP, manuel opérationnel) de type Powerpoint et supports de sensibilisation. Ces supports devront être adaptés à chaque Délégation et PIR concernée.

4. **Rapport final V0** incluant les activités menées, les résultats obtenus et les recommandations.

Le/ La consultant.e devra **transmettre un rapport final V0 écrit en français détaillé (max 40 pages)** soumis aux commentaires et révisions de l'équipe de la CRF et du CDCS incluant :

- Une section par outil développé (catalogue, SOP, manuel opérationnel CRF et supports de formation et de sensibilisation)
- Les recommandations développées une bonne mise en place de chaque outil
- Une conclusion
- les annexes (max 10 pages) correspondantes (elles contiendront les détails techniques de l'étude, les termes de référence, éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources d'informations).

5. **Un rapport final Version finale**

Après révision et intégration des commentaires des équipes CRF et du CDCS, une version finale du Rapport final sera réalisée.

7. Organisation de la consultance et chronogramme

Phases de la consultance

- Phase 1 : Diagnostic
- Phase 2 Conception des outils
- Phase 3 : Formation, sensibilisation et rapport final.

Chronogramme

La consultance aura lieu sur une durée de 5,5 mois.

Phase 1	Phase de diagnostic 1 mois
----------------	--------------------------------------



Phase 2	Phase de conception des outils 3,5 mois
Phase 3	Phase de formation, sensibilisation et rapport final 1 mois

> Ce chronogramme est une proposition qui sera à adapter par le.s consultant.e.s.

8. Traitement des offres

Profil de.s consultant.e.s

- Expérience avérée en gestion des déchets en situation d'urgence ;
- Expérience terrain confirmée d'au moins 5 ans, notamment en logistique/EHA ;
- Expérience avérée en animation d'ateliers et en formation ;
- Compétences en :
 - Travail de recherche
 - Travail de synthèse
 - Excellentes rédactionnelles
 - Sens du consensus - Diplomatie et négociation ;
- Expérience en contexte interculturel ;
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultant.e.s envoyés en mission.

Expression d'intérêt

- Le.s consultant.e.s doit soumettre une **offre technique et financière** pour sa prestation
- L'**offre technique** doit inclure : le CV et/ou Portfolio, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme indicatif
- Le **budget devra** présenter l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des six modules.
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'
- **L'offre doit être adressée à l'adresse mail** : julie.squercioni@croix-rouge.fr



- avec l'intitulé suivant : **OFFRE PUI-CONS-FR285-002 _ NOM Prénom**
- **Date limite de soumission** des offres : le 11 mars 2025 à 9h a.m (heure de Paris) reportée au **8 avril 2025 à 9h00 a.m (heure de Paris)**